

## **Points d'information de la PDG**

### **Équité interrégionale**

Madame Caroline Barbir a indiqué que le financement supplémentaire de près de 9 M\$ (8 843 600 \$) annoncé par le ministre Gaëtan Barrette le 12 avril 2018 élimine d'un coup les iniquités interrégionales. Pour corriger les iniquités causées par la budgétisation historique, un mode d'allocation interrégional a été mis en place afin de tenir compte de la taille de la population, des besoins de celle-ci et des caractéristiques régionales. Jusqu'à présent, et malgré les investissements importants répartis à l'aide de cette approche, des écarts de ressources entre les régions étaient encore existants en raison de la croissance inégale de leurs populations. L'investissement annoncé a permis d'éliminer cet écart de façon définitive.

La somme accordée au CISSS de Laval servira à améliorer les services de première ligne ainsi que l'accès aux services spécialisés.

## **Gouvernance et affaires corporatives**

### **Code d'éthique et de conduite du CISSS de Laval**

Madame Geneviève Goudreault, directrice de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique, a présenté le nouveau Code d'éthique et de conduite du CISSS de Laval qui a, par la suite, été adopté par le CA.

L'établissement a l'obligation de par la Loi sur les services de santé et les services sociaux d'avoir un code d'éthique. Celui-ci guidera les attitudes et les conduites attendues des personnes qui interviennent directement ou indirectement dans les soins et services rendus aux usagers ou à leurs proches, à qui il rappelle également leurs responsabilités.

Le code d'éthique et de conduite fera l'objet d'un plan de communication et d'une démarche d'appropriation.

## **Affaires ressources humaines**

### **Philosophie d'intervention clinique et Philosophie de gestion**

Le conseil d'administration a adopté la Philosophie d'intervention clinique et la Philosophie de gestion du CISSS de Laval, qui feront partie intégrante du plan d'organisation de l'établissement.

## **Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles**

### **Situation financière**

Les résultats financiers, pour la période 12 s'étant terminée le 3 mars 2018, présentent une situation financière en déficit de 910 800 \$ sur un budget cumulatif de 704 M\$. Le directeur des ressources financières, monsieur Éric Champagne, a indiqué que l'établissement projette un déficit autorisé de 986 500 \$ au 31 mars 2018, relié à la présentation d'un projet autofinancé.

### **Demands d'autorisation de contrats de plus de 4 M\$ chacun**

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi de trois contrats :

- Premier projet, d'une valeur de 8,5 M\$ pour une durée maximale de 15 ans : achat de 12 places de ressources intermédiaires pour la clientèle des programmes déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique (DI-TSA et DP) ayant un trouble grave du comportement;
- Deuxième projet, d'une valeur de 19 575 000 \$ pour une durée maximale de 15 ans : octroi d'un contrat de 29 places en ressources intermédiaires pour le programme santé mentale et dépendance;
- Troisième projet, d'une valeur de 8,5 M\$ pour une durée maximale de 15 ans : achat de 10 places en ressources d'hébergement spécialisées en psychiatrie légale et trouble concomitant en santé mentale et dépendance.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

### Plan d'action sur les fugues

Madame Josée Blanchard, présidente locale de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS), a interpellé le CA concernant l'usage des sommes accordées au CISSS de Laval dans le cadre du Plan d'action sur les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation annoncé par la ministre Lucie Charlebois le 12 mars 2018. Un financement annuel récurrent de 11 M\$ est octroyé à la réalisation de ce plan d'action pour l'ensemble du Québec.

Madame Caroline Barbir a répondu que le montant lavallois correspond à 700 000 \$ et servira à rehausser le nombre de postes en soutien à la hauteur de 7 équivalents temps complet.

Elle a ajouté que c'est de concert avec les partenaires syndicaux que les bonnes pratiques en matière de reconnaissance et de valorisation du travail en réadaptation seront examinées.

### Équité interrégionale

Madame Caroline L. Simoneau, représentante syndicale de l'APTS, a demandé au CA comment seront dépensés les 9 M\$ octroyés au CISSS de Laval dans le cadre de l'annonce sur le financement de l'équité interrégionale.

La PDG a indiqué que les investissements seront faits dans le but d'améliorer concrètement les services à la population. « Les besoins et les listes d'attente sont des facteurs qui influenceront l'allocation de ces sommes », a précisé madame Barbir en ajoutant que les détails du plan de déploiement pourraient être dévoilés en septembre 2018.

## PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)

### Accès à l'information

Madame Simoneau a, par ailleurs, fait mention des délais et des difficultés pour le syndicat d'obtenir les documents inhérents aux séances du conseil d'administration du CISSS de Laval en passant systématiquement par le processus d'accès à l'information.

La PDG a indiqué qu'elle rendra plus rapide l'accès à ces documents.

---

## PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DE LAVAL

**Le jeudi 14 juin 2018, à 19 h 30, à l'Hôpital de la  
Cité-de-la-Santé, auditorium Réal-Dubord.**

---

Le bulletin Le Lien avec le CA est une réalisation du Service des communications et des relations publiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

N.B. La version PDF du bulletin est disponible sur l'intranet de l'établissement ([cisslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca](http://cisslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca))